

ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 094/2018

OBJET : Régie de l'eau : Demande de subvention afin d'assurer la sécurisation des installations de la Régie de l'Eau.

L'an deux mille dix-huit, le 25 du mois de juillet à 19 heures.

le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : mercredi 19 juillet 2018.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Philippe MINEUR / Serge DIGANI / Jean-Christophe CENAZANDOTTI/ Catherine DINI /Charles BEVACQUA/ Nathalie DIGANI/ Sophie ESPOSITO / Martine DUNOYER DE SEGONZAC/ Jean-Yves LESSATINI/ Marc LEROY/ Eddie DEGIOVANNI / Delphine BOLLARO/ Taoufik FATFOUTA /PROCURATIONS : Mélanie MORINI à Cathy DINI / Christine DECORDIER à Alexandra RUSSO/ Gracienne DODAIN à Serge DIGANI/ Françoise DAMILANO à Romain BIANCHI/ Jean-Luc CAMBRA à Charles BEVACQUA /ABSENT : Sonia CHAKROUNI / Guy GRANIER/ Pierre VESTRI / Delphine BOLLARO / Régine RODRIGUEZSecrétaire de séance : Romain BIANCHI

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles 2224-7-1, 5212 et 1, 5721-2,**Vu** le pouvoir de police du Maire du Code général des Collectivités Territoriales, L.2212-2 et L.2212-4,**Vu** la loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006,**Considérant** la nécessité d'assurer la sécurité de la distribution de l'eau potable,**Considérant** la nécessité d'abroger la délibération N°011/2018 du 28 février 2018,

Après avoir entendu le rapport de présentation,

Il est décidé au Conseil municipal d'autoriser le Maire à lancer toutes les démarches nécessaire afin de procéder à la demande de subvention auprès de :

-l'Agence de l'Eau, à hauteur de 40%

- auprès du Conseil Départemental, à hauteur de 20%

-Et auprès de la Région, à hauteur de 20%

afin de sécuriser les installations de la Régie de l'eau (pompage, bassins, distribution et contrôle de la qualité) pour un montant global Hors Taxe, inchangé, de 378 698,10€.

Nombre de Conseillers en exercice : 27**Présents : 17****Votants : 22****Absents : 5****Pour : 22****Contre : 0****Abstentions : 0**AINSI FAIT À LA MAIRIE DE DRAP
LES JOURS MOUS ÉCRITS QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Maire de DRAP

Compte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 26/07/2018**Publication en mairie le : 27/07/2018**